



Premier semestre 2023

Des résultats qui reflètent l'évolution volontaire du modèle d'affaires vers un modèle récurrent de type TaaS (Technology as a Service)

Nouvelle donne pour VOGO : de nouveaux moteurs qui vont porter les performances futures

VOGO (ISIN : FR0011532225 - ALVGO) annonce la publication de ses comptes semestriels au 30 juin 2023, arrêtés par le Conseil d'Administration le 25 septembre 2023.

Au cours du semestre, VOGO s'est engagé dans un changement volontaire de son modèle de vente vers un modèle de type TaaS (Technology as a Service), offrant une forte récurrence des revenus et une fidélisation des clients accrue, dans le cadre de contrats pluriannuels. Ce changement de modèle pèse transitoirement sur le chiffre d'affaires et les résultats de la période.

Dès les prochains mois, ce changement de modèle associé aux récents succès commerciaux et à l'obtention des certifications FIFA devrait accélérer la dynamique commerciale dans toutes les disciplines sportives et ouvre la voie à une nouvelle étape dans le développement de VOGO, désormais aux premiers rangs des « Sportech » mondiales.

Comptes consolidés – en K€	S1 2022	S1 2023
Chiffre d'affaires	5 871	4 488
Produits d'exploitation	6 992	5 832
Charges d'exploitation	(7 697)	(7 232)
<i>dont Charges externes</i>	<i>(1 968)</i>	<i>(1 568)</i>
<i>dont Charges de personnel</i>	<i>(2 632)</i>	<i>(3 142)</i>
EBITDA ¹	(151)	(795)
Résultat d'exploitation	(705)	(1 400)
Résultat financier	(85)	(65)
Résultat net part du Groupe ²	(602)	(1 407)

1) EBITDA = Résultat d'exploitation + Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation + Crédit Impôt Recherche + Impôts et taxes – Reprises sur provision d'exploitation

2) Hors quote-part des résultats mis en équivalence

Communiqué de presse

Montpellier, le 27 septembre 2023



Sur le premier semestre 2023, le chiffre d'affaires s'élève à 4,5 M€, en repli de 24% par rapport à la même période l'année dernière. Cette évolution reflète :

- La transition du modèle d'affaires opérée dans le sport avec la multiplication des commandes prises sur un modèle récurrent de type TaaS (Technology as a Service). L'étalement des facturations liées à la mise en œuvre de ce nouveau modèle, encouragé par une part importante des nouveaux clients, pèse transitoirement sur le chiffre d'affaires.
- L'attentisme des décisions d'investissement sur le marché de l'industrie dans un contexte économique général en demi-teinte.

Malgré la bonne maîtrise de la structure de charges, le repli de l'activité impacte mécaniquement les résultats de la période. Ainsi, l'EBITDA est négatif à hauteur de 795 K€ malgré la baisse de 6% des charges d'exploitation. Le résultat d'exploitation affiche quant à lui une perte de 1,4 M€ intégrant les efforts R&D toujours importants pour renforcer l'avance technologique du Groupe. Au total, le résultat net part du Groupe affiche une perte de 1,4 M€.

Situation financière maîtrisée

A fin juin 2023, les capitaux propres s'élevaient à 9,7 M€ contre 6,3 M€ à fin décembre 2022. La trésorerie disponible ressortait à 3,2 M€ contre 2,7 M€ à fin décembre 2022, intégrant le produit de l'augmentation de capital réservée intégralement à ABEO réalisée en avril 2023.

La consommation de trésorerie du semestre intègre le financement de stocks importants afin de sécuriser l'exécution des commandes embarquées dans un contexte inflationniste marqué par des tensions persistantes sur la disponibilité de certains composants. Une normalisation de ce niveau de stocks est anticipée dès le second semestre.

Au cours des prochains mois, la situation financière du Groupe bénéficiera également de l'amélioration attendue des résultats et du financement des équipements désormais assuré par crédit-bail, plus adapté au nouveau modèle TaaS en phase de déploiement.

Enfin, des financements non dilutifs sont en cours de discussion dont l'obtention viendrait également renforcer la situation financière du Groupe.

Solide visibilité et confiance réaffirmée

VOGO aborde toujours les prochains mois avec une confiance reposant sur ces nouveaux moteurs qui vont porter les performances futures tant en termes de croissance que d'amélioration des résultats.

Communiqué de presse

Montpellier, le 27 septembre 2023



Montée en puissance du Modèle TaaS

Le tournant opéré par VOGO vers un modèle TaaS offre trois avantages déterminants :

- Une récurrence plus forte des revenus basée sur des contrats pluriannuels intégrant matériels et logiciels ;
- Une fidélisation renforcée du portefeuille avec un potentiel accru d'extension des ventes sur la base installée ;
- Une hausse de la contribution des commandes réalisées désormais en direct avec les donneurs d'ordre de premier rang.

Ce nouveau modèle, plus adapté au marché du sport, a d'ores et déjà porté ses fruits puisqu'au cours des derniers mois, plusieurs contrats importants ont été signés sur ce schéma : auprès de la LNR³ (Ligue Nationale de Rugby), sur le championnat de Football Estonien⁴ (VAR Light) et avec l'EHF⁵ (Fédération Européenne de Handball). Une dynamique qui doit s'accélérer au cours des prochains mois.

Certifications FIFA : aux premiers rangs des « Sportech » mondiales

VOGO a annoncé le 7 septembre dernier l'obtention des Certifications FIFA pour la VAR⁶ (Assistance Vidéo à l'Arbitrage), la VAR Light et la VOL (ligne de Hors-Jeu Virtuelle) sur une durée de 4 ans. Elles sont délivrées par la FIFA aux regards de très fortes exigences. Grâce à cette reconnaissance, VOGO fait désormais partie de la dizaine de sociétés mondiales bénéficiant de ces certifications et l'une des rares disposant d'une offre combinant solutions vidéo et audio propriétaires et brevetées. Cette position lui offre désormais un avantage concurrentiel décisif auprès de toutes les fédérations, ligues et organisateurs de compétition de Football dans le monde entier.

Alors que la digitalisation du monde sportif professionnel et amateur s'accélère, VOGO se place ainsi aujourd'hui aux premiers rangs des « Sportech » mondiales.

Au-delà du football, VOGO voit aussi sa légitimité renforcée à l'échelle internationale et sur toutes les disciplines. La FIFA étant le seul référentiel à proposer des certifications pour l'arbitrage vidéo, VOGO envoie un message fort au monde du sport sur la qualité de ses solutions, ouvrant là encore la voie à de nouveaux succès commerciaux.

Un potentiel commercial encore renforcé par la capacité d'innovation démontrée par le Groupe grâce à ses systèmes « Plug & Play », nécessitant très peu de ressources techniques et humaines à l'installation et à l'utilisation et donc parfaitement adaptés aux attentes de toutes les disciplines sportives.

3) Communiqué de Presse du 31 août 2023, disponible sur le site internet de VOGO

4) Communiqué de Presse du 5 décembre 2022, disponible sur le site internet de VOGO

5) Communiqué de Presse du 11 septembre 2023, disponible sur le site internet de VOGO

6) Communiqué de presse du 7 septembre 2023, disponible sur le site internet de VOGO

Communiqué de presse

Montpellier, le 27 septembre 2023



Entrée de commandes en forte croissance

Ces nouveaux moteurs de croissance ont commencé à s'inscrire dans les prises de commandes. Pour rappel, à fin juin 2023, VOGO disposait d'une entrée de commandes de 8,9 M€ en hausse de 46% par rapport à fin juin 2022 et de 68% par rapport à la moyenne de 2022. Ces succès permettent d'ores et déjà d'anticiper une amélioration du chiffre d'affaires du second semestre par rapport à la première partie de l'année.

Au-delà de 2023, VOGO reste par ailleurs toujours idéalement positionné pour profiter des opportunités offertes par les grands événements sportifs internationaux à venir.

Nouveau site Corporate VOGO

Associés à ces évolutions, VOGO a lancé cet été une nouvelle image corporate et un nouveau site Internet www.vogo-group.com.

Mise à disposition du rapport financier semestriel 2023

Le rapport financier semestriel 2023 a été déposé ce jour auprès de l'Autorité des marchés financiers et est consultable sur le site de la société : <https://www.vogo-group.com/espace-investisseur/> dans la rubrique Documentation.

À propos de VOGO

VOGO, dans l'univers du Sport, est un acteur international de premier plan pour ses solutions audio et vidéo, à destination des spectateurs et des professionnels. Pour les professionnels, VOGO offre des outils d'analyse et d'aide à la décision (assistance à l'arbitrage, diagnostic médical, coaching). Pour les spectateurs, VOGO a développé une solution de rupture, indépendante du nombre de personnes connectées, permettant de transformer l'expérience dans les stades au travers de contenus multi-caméras à la demande, accessibles via tablettes ou smartphones. VOGO est aujourd'hui également présent dans le secteur de l'industrie. L'ensemble des technologies du Groupe est protégé par un portefeuille de brevets. VOGO est implanté en France (Montpellier, Grenoble et Paris) et dispose de 2 filiales en Amérique du Nord et au Royaume-Uni.

VOGO dispose d'une présence indirecte dans les autres pays par l'intermédiaire de son réseau composé d'une trentaine de distributeurs. VOGO est coté depuis novembre 2018 sur le marché Euronext Growth Paris (Code ISIN : FR0011532225 – ALVGO).

Pour plus d'information : www.vogo-group.com



www.vogo-group.com



Communiqué de presse

Montpellier, le 27 septembre 2023



Contacts VOGO

VOGO

Barbara Desmarest

Tel : +33(4) 67 50 03 98

Email: b.desmarest@vogo-group.com

ACTIFIN - Relations presse

Jennifer Julia

Tel : +33(1) 56 88 11 19

Email : jjulia@actifin.fr

ACTIFIN - Communication financière

Foucauld Charavay

Tel : +33(1) 56 88 11 10

Email : fcharavay@actifin.fr